

Sako

# **NOTIONS MACROECONOMIQUES**

## **PRESENTATION DU SYSTEME DE COMPTABILITE NATIONALE 1993 (SCN 93)**

### **SUIVI DE LA CONJONCTURE**

**MAHMOUD ALI SAKO**

*Chef de la Division Comptabilité  
nationale, DNSI, Bamako*

REPUBLIQUE DU MALI.  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DU PLAN ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PROGRAMME DES NATIONS  
UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES  
NATIONALES POUR UNE GESTION STRATEGIQUE  
DU DEVELOPPEMENT

(PRECAGED)

SEMINAIRE DE MISE A NIVEAU DES CADRES NOUVELLEMENT  
RECRUTES OU AFFECTES AU MINISTERE DU PLAN  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
EN TECHNIQUES DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE

NOTIONS MACROECONOMIQUES

**MAHMOUD ALI SAKO**

*Chef de la Division Comptabilité nationale, DNSI, Bamako*

**Bamako, du 28 juin au 9 juillet 2004**

## **SOMMAIRE**

### **I. INTRODUCTION**

MISE A JOUR

CLARIFICATION ET SIMPLIFICATION

HARMONISATION

### **II. RÔLE ET UTILISATION DES COMPTES NATIONAUX**

### **III. MODIFICATION DU SCN 93 PAR RAPPORT AU SCN 68**

### **IV. STRUCTURE DU SCN 1993**

1. LES SECTEURS INSTITUTIONNELS

2. LES OPÉRATIONS ET LES AUTRES FLUX

3. LA SÉQUENCE DES COMPTES

### **V. LES CONCEPTS FONDAMENTAUX DU SCN 93**

1. LA PRODUCTION (P.1)

2. LA CONSOMMATION INTERMÉDIAIRE (P.2)

3. LA CONSOMMATION DE CAPITAL FIXE (K.I)

4. LA VALEUR AJOUTÉE (B.I)

5. LA RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS (D.I)

## I. INTRODUCTION

Le nouveau Système de comptabilité Nationale (SCN93)<sup>1</sup> a été adopté en mars 1993 après pratiquement 10 ans de travaux. On peut très schématiquement attribuer à la révision de la méthodologie d'élaboration des comptes quatre objectifs.

- Mise à jour ;
- Clarification ;
- Simplification ;
- Harmonisation.

### Mise à jour

Les économies ont beaucoup évolué au cours des 25 années qui séparent les deux dernières versions du SCN. Des phénomènes d'inflations sont apparus. Dans les pays, le rôle de l'Etat a été beaucoup modifié, notamment dans ceux qui se sont tournés vers l'économie de marché. Les activités des services et plus particulièrement les services informatiques, les services de communications, ont également pris une importance de plus en plus grande. Les institutions et les marchés financiers sont devenus de plus en plus sophistiqués en même temps que s'élargissait considérablement la gamme des instruments financiers. La société est devenue plus attentive aux problèmes liés à l'environnement. Le SCN a tenté de prendre en compte toutes ces évolutions.

### Clarification et simplification

Le SCN doit décrire des économies qui sont devenues de plus en plus complexes. Mais il cherche aussi à faciliter le travail du comptable national. Il prend en considération la grande variété des situations selon que l'on analyse l'économie d'un pays développé, d'un pays en développement ou d'un pays en transition, et prévoit les adaptations que cela peut nécessiter. Sur un certain nombre de points, le SCN précise les règles : principes d'évaluation, moment d'enregistrement, agrégations, notion de valeur brute et de valeur nette, problème du traitement des activités illégales, taxes du type de la TVA, système de changes multiples, utilisation d'indice chaîne, etc.

### Harmonisation

Un important effort de rapprochement avec les autres systèmes statistiques a été entrepris. C'est notamment le cas avec la balance de paiement où, désormais, les concepts utilisés sont quasiment les mêmes que ceux de la comptabilité nationale. Ce sera également le cas avec les statistiques financières et gouvernementales du FMI et les statistiques du BIT (pour la production, l'emploi, la distinction entre secteur formel et secteur informel, etc.).

*A cet égard, l'adoption du nouveau SCN peut être considérée comme l'un des événements statistiques les plus importants de ces 25 dernières années.*

<sup>1</sup> Système de comptabilité nationale 1993 (Commission des Communautés Européennes, Fonds Monétaire Internationale, Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Nations Unies)

En définitive :

- Le SCN 93 donne une représentation cohérente et complète de l'économie : il montre les comportements des acteurs économiques, leurs interrelations et les résultats de leur activité économique. Il présente une séquence complète de comptes pour mieux décrire l'ensemble des ressources de l'économie. Il intègre des informations sur certains aspects importants de l'économie : travail, mesure des volumes et des prix, parité de pouvoir d'achat, etc. ;
- Le SCN 93 s'adresse aux comptes nationaux de tous les pays : ceux des pays en développement, des économies en transition aussi bien que ceux des pays développés ;
- Le SCN 93 admet une certaine flexibilité rendue nécessaire par l'extrême variété des économies. Différents niveaux de détail sont ainsi utilisables dans les nomenclatures selon la disponibilité de l'information statistique. Des comptes satellites permettent des analyses complémentaires ou alternatives à celles du cadre central ;
- Le SCN 93 renforce le rôle central de la comptabilité nationale dans la statistique : il sert de cadre au système statistique en garantissant la cohérence des définitions, concepts et nomenclatures utilisés dans des domaines statistiques différents mais liés. Le meilleur exemple en est la convergence des concepts entre comptabilité nationale et balance des paiements.

## II. RÔLE ET UTILISATION DES COMPTES NATIONAUX

**La comptabilité nationale est une technique statistique qui donne une vision synthétique et macro-économique de l'économie nationale.**

**Une technique statistique** : le terme de comptabilité ne doit pas tromper. Il ne s'agit pas d'addition de chiffres élémentaires précis. Ce sont des données extrapolées à partir des sources statistiques plus ou moins complètes, avec ce que cela implique d'aléas et d'estimations, parfois fragiles. Il n'y a malheureusement pas de méthode simple de calcul des comptes nationaux tant le rassemblement des diverses données est une opération complexe ;

**Une vision synthétique et macro-économique** : l'activité économique d'un pays est faite de millions de transactions élémentaires entre les acteurs micro-économiques. La comptabilité nationale résume en quelques chiffres cette multitude d'actes économiques.

Pour cela il faut regrouper les choses en grandes catégories :

- \* les unités élémentaires (acteurs et produits) sont regroupés en secteurs institutionnels et en branches ;
- \* les transactions élémentaires en opérations.

On a souvent pensé que la comptabilité nationale est une suite de tableaux destinés aux besoins des organismes internationaux. Aujourd'hui l'importance de l'information économique nationale et internationale est ressentie par tous les décideurs, dirigeants d'entreprises, banquiers, syndicats, groupes de pression, etc.

La prise de décision appropriée ne peut se faire que sur la base d'une bonne connaissance de l'état du présent de l'économie et de ses tendances. La comptabilité nationale est devenue l'instrument privilégié pour la connaissance structurelle de l'économie, des analyses comparatives entre pays et des travaux de prévision à court terme. Il est devenu aujourd'hui le meilleur cadre de coordination du système statique. Nous pouvons distinguer 5 fonctions essentielles de la comptabilité nationale :

\* **Elle permet de rassembler les données statistiques concernant tous les domaines socio-économiques** : (administration, DSF, les prix, les enquêtes, etc.). Ces données sont présentés sous diverses formes. L'intérêt de la Comptabilité Nationale est de fournir un cadre général, logique au sein duquel on peut retrouver les principales données économiques, comparables et reliées entre elles.

Au Mali les comptables nationaux travaillent avec les productions statistiques et de la DNSI, de la DNP, des CPS des différents départements et diverses statistiques (les DSF des entreprises, la Balances des paiements, l'exécution du Budget, les TOFE, etc). Ces données sont de qualité très variable, présentées suivant des nomenclatures différentes, suivant des formes diverses, dans des publications dispersées. D'où l'intérêt de la comptabilité nationale: fournir un cadre général, logique au sein duquel on peut retrouver les principales données économiques cohérentes, comparables et reliées entre elles grâce à des définitions et des nomenclatures communes. Le nécessaire équilibre des tableaux des comptes nationaux (Emplois = Ressources) permet en outre, de contrôler la cohérence des données disponibles. Aussi, la confection des comptes nationaux met en évidence les lacunes statistiques. Le comptable national doit alors procéder à des estimations, même si elles sont fragiles. Mais ce constat de carence incite au développement des statistiques de base, là où leur absence est trop problématique.

\* **Elle permet d'analyser les circuits économiques** : Les tableaux des comptes nationaux résument les connaissances de structures de l'économie et permettent de chiffrer les relations entre différentes grandeurs économiques. Nous pouvons citer comme exemple : le partage du marché intérieur (poids des importations dans la consommation par exemple), la place de l'état dans l'économie (la part de l'état dans la distribution des salaires), les comportements des ménages (taux d'épargne), l'analyse de la production (place du secteur informel), le comportement des entreprises (taux de profit, taux d'investissement,)

\* **Elle fournit des informations sur la marche de l'économie** (taux de croissance, évolution du PIB et des autres agrégats)

\* **Elle sert de base aux prévisions économiques** (planification à court et moyen terme, et modèles macro-économiques)

\* **Elle permet les comparaisons de pays à pays** : d'où le besoin des systèmes de comptabilité nationale (SCN 1968, SCN 1993, )

Les différentes étapes de la construction des comptes nationaux sont :

- \* L'inventaire et mobilisation de toutes les statistiques disponibles ;
- \* La révision de comptes en fonction de la qualité et du délai de disponibilité des données ;
- \* Les changements de base selon la raison qui les motivent ;
- \* Le partage des tâches qui caractérise l'organisation de la confection.

### III. MODIFICATION DU SCN 93 PAR RAPPORT AU SCN 68

#### 1. Révision de la structure des comptes dans le SCN 93

- Subdivision de la séquence des comptes en comptes des opérations courantes, comptes d'accumulation et corripse de patrimoine ;
- Introduction d'un compte de production pour l'ensemble des secteurs,
- Introduction du revenu mixte, revenu primaire et de revenu national brut

#### 2. Apparition de nouveaux concepts

- Définition explicite des unités institutionnelles,
- Prise en compte des auxiliaires financiers dans les activités financières,
- Rattachement des entreprises individuelles financières aux ménages.

#### 3. Nouvelle définition des unités statistiques

- Unités institutionnelles, établissements,
- subdivision des sociétés financières et non financières,
- distinction entre SF et SQS,
- subdivision des administrations et des ménages,...
- Frontière production des ménages, revenu disponible, SIFIM, opérations illégales,
- Calcul des agrégats aux Prix de base, prix d'acquisition et prix producteurs,
- Impôts indirects du SCN68 devient impôts sur la production et les importations, les impôts sur les produits sont subdivisés en plusieurs types de TVA
- Distinction entre production marchande et autres types de production non marchande,
- Précision des définitions de la FBCF et de la CCF.

#### 4. Apparitions de nouveaux agrégats des comptes nationaux

- PIB au prix marché, RNND, RNDNR,....

#### 5. Harmonisation des concepts avec 5ème révision de la Balance des paiements FMI

- Notion de lieu de résidence,
- distinction entre transferts courants et transferts en capital,
- les changements de volume, évaluation des importations...

#### 6. Souplesse dans l'application du SCN 93

- Les secteurs et sous secteurs institutionnels,
- Les niveaux d'exécution de la séquence des comptes,

- Les comptes satellites,
- la Matrice de comptabilité sociale,...

## IV. STRUCTURE DU SCN 1993

Le SCN contient un certain nombre de nomenclatures qui, permettent de répondre à différents aspects des questions posées plus haut :

- \* les unités et les secteurs institutionnels ("qui ?")
- \* les opérations et les autres flux ("quoi ?")
- \* les comptes (comment?)

Les unités fondamentales auxquelles s'intéresse le Système sont les unités économiques qui ont la capacité de posséder des actifs, et de prendre des engagements en leur propre nom. Ces unités peuvent réaliser toute la gamme des opérations. Elles sont appelées unités institutionnelles. En outre, étant juridiquement responsables, les unités institutionnelles sont des centres de décision pour tous les aspects de la vie économique.

### 1. Les secteurs institutionnels

Les unités institutionnelles sont regroupées en secteurs institutionnels sur la base de leur fonction principale, de leur comportement, et de leurs objectifs :

**Les sociétés non financières** : ce sont des unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers marchands

**Les sociétés financières** : ce sont des unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à faire de l'intermédiation financière, ou à exercer des activités d'auxiliaires financiers

**Les administrations publiques** : ce sont des unités institutionnelles qui, en plus des tâches qu'elles assument quant à la mise en œuvre des politiques publiques et à la régulation de la vie économique, produisent pour l'essentiel des services (et parfois des biens) non marchands destinés à la consommation individuelle ou collective, et qui redistribuent le revenu et la richesse

**Les ménages** : ce secteur regroupe toutes les personnes physiques de l'économie, l'unité institutionnelle étant, soit un individu, soit un groupe d'individus. Conformément aux critères utilisés pour définir une unité institutionnelle, une entreprise non constituée en société appartenant à un membre d'un ménage fait en général partie de ce ménage et n'est pas considérée comme une unité institutionnelle distincte (sauf sous certaines conditions). Les fonctions principales des ménages sont la fourniture de main-d'œuvre, la consommation finale, et, en leur qualité d'entrepreneurs, la production de biens et de services non financiers (et parfois financiers) marchands

**Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)** : ce

sont des unités légales dont la fonction principale consiste à produire des services non marchands destinés aux ménages, et dont l'essentiel des ressources provient de cotisations versées volontairement par ces derniers.

**La délimitation entre l'économie et le reste du monde :** Une économie est définie en termes d'unités institutionnelles. Elle comprend toutes les unités institutionnelles qui sont résidentes sur le territoire économique d'un pays. Le territoire économique d'un pays ne coïncide pas exactement avec son territoire géographique, même si ce dernier en constitue l'essentiel : certains ajouts et suppressions sont ainsi opérés. Le concept de résidence n'est basé ni sur la nationalité, ni sur un critère juridique. *Une unité institutionnelle est considérée comme étant résidente d'un pays à partir du moment où elle possède un centre d'intérêt économique sur le territoire économique de ce pays - c'est-à-dire qu'elle exerce des activités économiques sur ce territoire pendant une période prolongée (une année ou plus constitue une règle d'application pratique).* Les secteurs institutionnels considérés plus haut sont des groupes d'unités résidentes.

Des unités résidentes réalisent des opérations avec des unités non résidentes (c'est-à-dire des unités qui sont résidentes d'autres économies). Ces opérations de l'économie avec l'extérieur sont regroupées dans le compte du reste du monde. Dans la structure comptable du Système, le reste du monde joue donc un rôle analogue à celui d'un secteur institutionnel, même si les unités non résidentes n'en font partie qu'à partir du moment où elles réalisent des opérations avec des unités institutionnelles résidentes.

## 2. Les opérations et les autres flux

Les unités institutionnelles, et les membres qui en font partie, remplissent diverses fonctions économiques : elles produisent, consomment, épargnent, investissent, etc. Elles s'engagent dans diverses activités économiques (agriculture, industrie, etc.) en qualité d'entrepreneurs, de salariés, d'apporteurs de capital, ou bien encore elles sont sans emploi. Dans l'exercice de ces fonctions et de ces activités économiques, elles entreprennent un grand nombre d'actions économiques élémentaires. Ces actions donnent lieu à des flux économiques qui, indépendamment de leur nature spécifique (salaires, impôts, formation de capital fixe), ont pour effet de créer, de transformer, d'échanger, de transférer ou de faire disparaître de la valeur économique ; elles entraînent des changements du volume, de la composition ou de la valeur des actifs ou des passifs des unités institutionnelles.

**Le Système appelle opérations, les actions entreprises par accord réciproque entre deux unités institutionnelles.** Il traite également comme des opérations certaines actions économiques qui ne concernent qu'une seule unité institutionnelle, mais qui ont une nature identique à celles entreprises, par accord réciproque, par deux unités : il s'agit, par exemple, de la formation de capital fixe pour compte propre. Ce sont des opérations internes.

### Les principaux types d'opérations et d'autres flux

Il existe une multitude d'opérations et d'autres flux élémentaires. Ils sont regroupés en un nombre relativement limité de catégories en fonction de leur nature. La nomenclature principale des opérations et des autres flux adoptée dans le

Système comprend, quatre grandes opérations :

**Les opérations sur biens et services** (ou produits) décrivent l'origine (production intérieure ou importations) et l'utilisation (consommation intermédiaire, consommation finale, formation de capital ou exportations) des biens et des services.

**Les opérations de répartition** sont des opérations par lesquelles la valeur ajoutée engendrée par la production est répartie entre le travail, le capital et les administrations publiques, et des opérations impliquant la redistribution du revenu et du patrimoine (impôts sur le revenu et le patrimoine, et autres transferts).

**Les opérations sur instruments financiers** (ou opérations financières) portent sur les acquisitions nettes d'actifs financiers ou les accroissements nets de dettes, classés par type d'instrument financier.

**Les autres entrées d'accumulation** couvrent les opérations et les autres flux économiques qui n'ont pas été pris en considération-jusqu'ici, et qui ont pour effet de modifier la quantité ou la valeur des actifs et des passifs. Il s'agit, en premier lieu, de la consommation de capital fixe et des acquisitions, moins les cessions, d'actifs non financiers non produits. Cette catégorie comprend ensuite les autres flux économiques d'actifs non produits, comme la découverte ou l'épuisement de gisements, ou les transferts d'autres actifs naturels à des activités économiques, ainsi que les conséquences de phénomènes non économiques, comme les catastrophes naturelles ou les événements politiques (les guerres, par exemple). Cette catégorie comprend enfin les gains et les pertes de détention consécutifs à des variations de prix, ainsi que quelques rubriques mineures (voir chapitre XII).

### 3. La Séquence des Comptes

Le cadre central comprend les éléments suivants :

- (a) **Les comptes économiques intégrés**, dans lesquels sont présentés l'ensemble complet des comptes des secteurs institutionnels et du reste du monde, les comptes des opérations (et des autres flux), et les comptes des actifs et des passifs ;
- (b) **Le tableau des ressources et des emplois**, dans lequel sont intégrés les comptes des branches d'activité, par type d'activité économique, et les comptes des opérations sur biens et services, par type de produit ;
- (c) **L'analyse tridimensionnelle des opérations financières et des stocks d'actifs et de passifs financiers**, dans laquelle sont directement représentées les relations entre secteurs ("de qui à qui ?") ;
- (d) **L'analyse fonctionnelle**, dans laquelle sont présentées certaines opérations des secteurs institutionnels selon les fonctions-qu'elles remplissent ;
- (e) **Les tableaux de la population et de l'emploi**.

Les comptes économiques intégrés sont au centre du cadre comptable. Ils fournissent une vue d'ensemble d'une économie donnée. Dans cette communication nous nous contenterons d'un aperçu général sur les comptes économiques intégrés :

## LES COMPTES ECONOMIQUES INTEGRES (PRESENTATION SIMPLIFIEE)

Biens et services	Reste du monde	Ensemble de l'économie	Secteurs institutionnels	Opérations, soldes comptables, actifs et passifs	Secteurs institutionnels	Ensemble de l'économie	Reste du monde	Biens et services
<i>Comptes courants</i>								
Emplois					Ressources			
<i>Comptes d'accumulation</i>								
Variations d'actifs					Variations de passifs et de valeur nette			
<i>Comptes de patrimoine</i>								
Actifs					Passifs et valeur nette			

Ces comptes sont structurés en trois sous-ensembles : les comptes courants, les comptes d'accumulation et les comptes de patrimoine.

**Les comptes courants** enregistrent la production, puis la distribution et la redistribution du revenu ; ils montrent comment le revenu disponible est utilisé pour la consommation finale ; ils se terminent avec l'épargne.

**Les comptes d'accumulation** enregistrent toutes les variations d'actifs et de passifs, et, par conséquent, toutes les variations de la différence entre les actifs et les passifs - c'est-à-dire de la valeur nette - qui surviennent au cours d'une période donnée.

**Les comptes de patrimoine** enregistrent les stocks d'actifs et de passifs, ainsi que la différence entre eux, au début et à la fin de la période comptable. Il y a aussi une colonne pour le reste du monde.

Dans la colonne centrale figurent les opérations, les soldes comptables, ainsi que les actifs et les passifs, ordonnés suivant la structure des comptes présentée ci-dessus.

Les comptes économiques intégrés comprennent également une colonne pour la somme des secteurs institutionnels (résidents), c'est-à-dire pour l'économie dans son ensemble. La séquence complète des comptes des unités et des secteurs institutionnels, et leurs soldes comptables. Examinons en détail les trois grands types de compte :

### a) Les comptes courants

Les comptes courants traitent de la production, de la distribution du revenu, et de l'utilisation du revenu. Chaque compte débute par l'enregistrement, en ressources, du solde du compte précédent. Le dernier solde comptable est l'épargne qui, dans le contexte du SCN, représente la partie du revenu tiré de la production, intérieure ou extérieure au pays, qui n'est pas utilisée pour la consommation finale.

## Le compte de production (Compte I)

Le compte de production (est conçu pour mettre en évidence la valeur ajoutée comme l'un des principaux soldes comptables du Système. Par conséquent, il ne couvre pas toutes les opérations liées au processus de production, mais seulement le résultat de l'activité productive (la production) et l'usage de biens et de services réalisé pour obtenir cette production (la consommation intermédiaire). La consommation intermédiaire ne couvre pas la dépréciation progressive du capital fixe. Cette dernière est enregistrée comme une opération distincte (la consommation de capital fixe), qui représente la différence entre les soldes bruts et les soldes nets.

### Compte I : Compte de production

Emplois		Ressources	
P.2	Consommation intermédiaire	P.1	Production
B.1g	<i>Valeur ajoutée, brute</i>		
K.I	Consommation de capital fixe		
B.1n	<i>Valeur ajoutée, nette</i>		

Tous les secteurs institutionnels ont un compte de production. Cependant, dans le compte de production des secteurs institutionnels, seules apparaissent la production et la consommation intermédiaire totales : elles ne sont pas ventilées par produits.

### Les comptes de distribution du revenu (Comptes II)

La distribution du revenu est décomposée en trois grandes étapes : la distribution primaire, la distribution secondaire et la redistribution en nature. La première renvoie à la distribution de la valeur ajoutée aux facteurs de production (travail et capital) et aux administrations publiques (à travers les impôts, moins les subventions, sur la production et sur les importations). Elle mesure le solde des revenus primaires. La seconde couvre la redistribution du revenu, essentiellement au moyen des transferts en espèces. Elle mesure le revenu disponible. La dernière se rapporte à la redistribution supplémentaire qui s'effectue par les transferts en nature. Elle mesure le revenu disponible ajusté.

#### Distribution du revenu

Distribution primaire du revenu	:	solde des revenus primaires
Distribution secondaire du revenu	:	revenu disponible
Redistribution du revenu en nature	:	revenu disponible ajusté

**Compte II.1 : Compte de distribution primaire du revenu Compte d'exploitation**

Emplois	Ressources
D.1 Rémunération des salariés	B.1 <i>Valeur ajoutée</i>
D.2 Impôts sur la production et les importations	
D.3 Subventions (-)	
B.2/B.3 <i>Excédent d'exploitation / Revenu mixte 1</i>	

**11.1.2 : Compte d'affectation du revenu primaire**

Emplois	Ressources
D.4 Revenus de la propriété	B.2/B.3 <i>Excédent d'exploitation / Revenu mixte</i>
	D.1 Rémunération des salariés
	D.2 Impôts sur la production et les importations
	D.3 Subventions (-)
	D.4 Revenus de la propriété
B.5 <i>Solde des revenus primaires</i>	

**Compte 112 : Compte de distribution secondaire du revenu**

Emplois	Ressources
D.5 Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	B.5 <i>Solde des revenus primaires</i>
D.61 Cotisations sociales	D.5 Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.
D.62 Prestations sociales	D.61 Cotisations sociales
D.5 Autres transferts courants	D.62 Prestations sociales
8.6 <i>Revenu disponible</i>	D.5 Autres transferts courants

Pour l'ensemble de l'économie, ce poste correspond au Revenu national.

**Compte 113 : Compte de redistribution du revenu en nature**

Emplois	Ressources
D.63 Transferts sociaux en nature	B.6 <i>Revenu disponible 1</i>
	D.63 Transferts sociaux en nature
B.7 <i>Revenu disponible ajusté</i>	

## II.4 : Compte d'utilisation du revenu

### 11.4.1 Compte d'utilisation du revenu disponible

#### Compte 113 : Compte de redistribution du revenu en nature

Emplois	Ressources
P.3 Dépense de consommation finale	6.6 <i>Revenu disponible</i>
D.8 Ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension	D.8 Ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension
B.8 <i>Épargne</i>	

### 11.4.2 : Compte d'utilisation du revenu disponible ajusté

Emplois	Ressources
P.4 Consommation finale effective	6.7 <i>Revenu disponible ajusté</i>
D.8 Ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension	D.8 Ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension
B.8 <i>Épargne</i>	

Le solde du compte d'utilisation du revenu, dans ses deux variantes, est l'épargne. La valeur de l'épargne est identique dans le Compte 11.4.1 et dans le Compte 11.4.2, puisque le revenu inscrit en ressources et la consommation inscrite en emplois diffèrent d'un montant identique. **L'épargne termine la sous-séquence des comptes courants.**

#### Utilisation du revenu

Utilisation du revenu disponible → dépense de consommation finale

↙  
épargne

↗  
Utilisation du revenu disponible ajusté → consommation finale effective

#### b) Les comptes d'accumulation (Comptes 11)

Le système comptable étant totalement intégré, les comptes d'accumulation couvrent toutes les variations des actifs, des passifs et de la valeur nette (celle-ci étant égale, pour tout secteur, à la différence entre ses actifs et ses passifs).

**Compte III.1 : Compte de capital**

Variations d'actifs

P.51	Formation brute de capital fixe
K.1	Consommation de capital fixe (-)
P.52	Variations des stocks
P.53	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur
K.2	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits

B.9 Capacité(+)/Besoin (-) de financement

Variations de passifs et de valeur nette

B.8	Épargne, nette
D.9	Transferts en capital, à recevoir (+)
D.9	Transferts en capital, à payer (-)

B.10.1 Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital

**Compte 112 : Compte financier**

Variations d'actifs

F	Acquisition nette d'actifs financiers
F.1	Or monétaire et droits de tirage spéciaux
F.2	Numéraire et dépôts <sup>1</sup>
F.3	Titres autres qu'actions
F.4	Crédits <sup>2</sup>
F.5	Actions et autres participations <sup>2</sup>
F.6	Réserves techniques d'assurance
F.7	Autres comptes à recevoir <sup>2</sup>

Variations de passifs et de valeur nette

F	Accroissement net des passifs
F.2	Numéraire et dépôts
F.3	Titres autres qu'actions
F.4	Crédits <sup>2</sup>
F.5	Actions et autres participations
F.6	Réserves techniques d'assurance
F.7	Autres comptes à payer <sup>2</sup>
B.9	Capacité(+)/Besoin(-) de financement :

Le compte des autres changements de volume des actifs (Compte III.3.1) enregistre les événements exceptionnels qui ont pour effet de modifier non seulement la valeur mais également le volume des actifs et des passifs. Outre les types d'événements mentionnés ci-dessus, comme les conséquences des guerres ou des tremblements de terre, ce compte comporte également certains éléments d'ajustement, comme les changements de classement ou de structure, qui exercent ou non une influence sur la valeur nette. Enregistré du côté droit du compte, le solde est appelé variations de la valeur nette dues aux autres changements de volume des actifs.

giques non cultivées

K.6 Disparition économique d'actifs non produits

K.7 Destrutions d'actifs dues à des catastrophes

K.8 Saisies sans compensation

K.9 Autres changements de volume des actifs non financiers n.c.a.

K.12 Changements de classement ou de structure

AF Actifs financiers

K.7 Destrutions d'actifs dues à des catastrophes

K.8 Saisies sans compensation

K.10 Autres changements de volume des actifs et des passifs financiers

K.12 Changements de classement ou de structure

B.10.2 Variations de la valeur nette dues aux autres changements de volume des actifs

Le compte de réévaluation (voir tableau 2.1, Compte III.3.2) enregistre les gains et les pertes de détention. Il montre d'abord les gains et les pertes nominaux de détention. Ce poste enregistre la variation totale de valeur due à la variation des prix propres aux différents actifs ou passifs, entre le début de la période comptable ou la date d'entrée, et la date de sortie ou la fin de la période comptable.

### Compte 11132 : Compte de réévaluation 11132 : Compte de réévaluation

#### Variations d'actifs

K.II Gains (+) / pertes (-) nominaux de détention

AN Actifs non financiers

AN.1 Actifs produits

AN.2 Actifs non produits

AF Actifs financiers

#### Variations de passifs et de valeur nette

K.II Gains (-) / pertes (+) nominaux de détention

AF Passifs

B.10.3 Variations de la valeur nette dues aux gains/pertes nominaux de détention

### 11132.1 : Compte des gains/pertes neutres de détention

#### Variations d'actifs

K.11.1 Gains (+) / pertes (-) neutres de détention

AN Actifs non financiers

AN.1 Actifs produits

AN.2 Actifs non produits

AF Actifs financier

#### Variations de passifs et de valeur nette

K.11.1 Gains (-) / pertes (+) neutres de détention

AF Passifs

B.10.3.1 Variations de la valeur nette dues aux gains/pertes neutres de détention

### III.3.2.2 : Compte des gains/pertes réels de détention

#### Variations d'actifs

K.11.1 Gains (+) / pertes (-) réels de détention

AN Actifs non financiers

AN.1 Actifs produits

AN.2 Actifs non produits

AF Actifs financiers

#### Variations de passifs et de valeur nette

K.II.1 Gains (-) / pertes (+) réels de détention

AF Passifs

B.10.3.2 Variations de la valeur nette dues aux gains/pertes réels de détention

**c) Le compte de patrimoine (Compte IV)**

Les comptes de patrimoine d'ouverture et de clôture (voir tableau 2.1, Comptes IV.1 et IV.3) moitent les actifs du côté gauche, les passifs et la valeur nette du côté droit. Comme on l'a expliqué précédemment, les actifs et les passifs sont évalués aux prix en vigueur à la date pour laquelle le compte est établi. Un compte a pour solde la valeur nette, c'est-à-dire la différence entre les actifs et les passifs. Elle équivaut à la valeur actuelle du stock de valeur économique que détient une unité ou un secteur.

**Compte IV : Comptes de patrimoine**

**IV.1 : Compte de patrimoine d'ouverture**

Actifs		Passifs et valeur nette	
AN	Actifs non financiers	AF	Passifs
AN.1	Actifs produits		
AN.2	Actifs non produits		
AF	Actifs financiers	B.90	Valeur nette

**IV.2 : Compte des variations de patrimoine**

Actifs		Passifs et valeur nette	
	Variations totales d'actifs		Variations totales de passifs
AN	Actifs non financiers	AF	Passifs
AN.1	Actifs produits		
AN.2	Actifs non produits		
AF	Actifs financiers		
		B.10	Variations totales de la valeur nette dues à:
		B.10.1	<i>Variations de la valeur nette due à l'épargne et aux transferts en capital</i>
		B.10.2	<i>Variations de la valeur nette due aux autres changements de volume des actifs</i>
		B.10.3	<i>Variations de la valeur nette due aux gains/pertes nominaux de détention</i>

**IV.1 : Compte de patrimoine de clôture**

Actifs		Passifs et valeur nette	
AN	Actifs non financiers	AF	Passifs
AN.1	Actifs produits		
AN.2	Actifs non produits		
AF	Actifs financiers	B.90	Valeur nette

## V. LES CONCEPTS FONDAMENTAUX DU SCN 93

### 1. La production (P.I)

La production peut être décrite d'une manière générale comme l'activité consistant à utiliser des "inputs" pour produire des "outputs".

Les outputs peuvent être des biens ou des services qui peuvent être délivrés à d'autres unités. Les biens sont des objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels on peut établir des droits de propriété, et dont la propriété peut être transférée d'une unité à une autre sur un marché.

Les services sont définis dans le SCN 93 comme des "changements dans les conditions de consommation".

Ces modifications peuvent être :

- des modifications sur un bien consommé : transport, nettoyage, réparation, transformation, etc. ;
- des modifications dans la condition physique des personnes : transport, services de santé, coiffure, etc. ;
- des modifications dans la condition mentale des personnes : éducation, activité de conseil, etc.. ;
- des modifications dans l'état économique de l'unité elle-même : assurance, intermédiation financière, protection, etc.

#### ***Le champ de la production***

Compte tenu de ce qui précède, on peut préciser la définition de la production en la décrivant comme une activité sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui consiste à utiliser du travail, du capital, et des biens et services pour produire d'autres biens et services. L'intervention d'une unité institutionnelle exclut du champ de la production les phénomènes naturels comme la croissance d'un stock de poissons.

Les activités qui ne sont pas productives au sens économique du terme ne font pas partie du champ de la production : manger, boire, dormir, faire de l'exercice, etc. Il ne peuvent d'ailleurs pas être fournis par une autre personne que soi-même et ne sont donc pas échangeables sur un marché. La comptabilité nationale exclut par ailleurs du champ de la production les services que les ménages se rendent à eux-mêmes, bien que ces services puissent être rendus par d'autres personnes : lavage, préparation des repas, garde des enfants. Il existe cependant deux exceptions : ce sont les services domestiques et le logement.

On distingue trois types de production :

La production marchande (P.11), la production pour compte propre (P.12) et l'autre production non marchande (P.13).

**a) Champ de la production marchande (P.11)**

La production marchande est celle qui est vendue à des prix économiquement significatifs ou écoulee autrement sur le marché, ou qui est destinée à être vendue ou écoulee sur le marché.

**b) Champ de la production pour compte propre (P.12)**

La production pour usage final propre consiste en biens et en services qui sont retenus pour leur propre usage par les propriétaires des entreprises dans lesquelles ils sont produits. Il s'agit par exemple des biens agricoles produits et consommés par les membres d'un même ménage.

**c) L'autre production non marchande (P13)\***

L'autre production non marchande est constituée de biens et de services individuels ou collectifs produits par les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ou par les administrations publiques. Ces biens et services sont fournis gratuitement, ou à des prix économiquement non significatifs, à d'autres unités institutionnelles ou à la collectivité dans son ensemble.

**d) Eléments particuliers à prendre en compte dans le champ de la production**

La production illégale, qu'il s'agisse de biens et services dont la vente, la distribution ou la possession sont illégales ou d'une activité de production généralement légale mais qui devient illégale si elle est exercée par des producteurs non autorisés. En revanche tout ce qui est illégal n'est pas de la production : la décharge de produits polluants, le produit de vols ne font pas partie du champ de la production.

L'économie souterraine, ensemble d'activités qui, bien que légales et productives au sens économique du terme, sont réalisées en cherchant à échapper au contrôle de l'état. Il est généralement admis que l'économie souterraine relève plutôt des économies développées, là où il existe une protection sociale organisée par les pouvoirs publics ; si non, on a plutôt à faire à de l'économie informelle (tolérée, car offrant une soupape à l'insuffisance production de l'économie contrôlée par les pouvoirs publics).

**2. La consommation intermédiaire (P.2)**

La consommation intermédiaire est la valeur des biens et services consommés lors d'un processus de production. Ces biens et services peuvent être transformés ou simple utilisés lors de ce processus. Par exemple, le blé est transformé en farine, elle-même transformée en pain. Par contre, l'électricité ou la plupart des services disparaissent au cours de la production.

La consommation intermédiaire exclut l'achat par les entreprises d'œuvres d'art, de métaux précieux ou de bijoux, puisqu'ils ne participent pas au processus de production. Elle ne comprend pas non plus l'usure du capital fixe, enregistrée comme consommation de capital fixe" (cf. 1.3.1.3).

Elle comprend par contre la location de biens de capital fixe (machines, bâtiments), ainsi que les droits, commissions, royalties, etc. payables pour une licence d'exploitation.

**a) Le moment d'enregistrement**

La consommation intermédiaire est enregistrée au moment où le bien ou le service entre dans le processus de production, distinct en général du moment où il est acquis, sauf en ce qui concerne les services pour lesquels ces moments coïncident. Le bien ou le service est évalué au prix d'acquisition en vigueur au moment où il entre dans le processus de production, autrement dit à son coût de remplacement.

Le prix d'acquisition est :

Le prix de base reçu par le producteur du bien ou du service + les coûts de transport payés à part par l'acquéreur, ainsi que les marges des commerçants (grossistes et détaillants).

+ le montant des taxes (non déductibles) moins les subventions qui grèvent les produits au moment de leur production ou de leur distribution

En général, les entreprises enregistrent seulement leurs achats et les mouvements de stocks.

**La consommation intermédiaire** est alors mesuré par

- Valeur des achats
- + Valeur des sorties de stocks
- + Valeurs des pertes
- Valeur des entrées en stocks

Les entrées en stocks, les sorties de stocks et les pertes sont valorisées aux prix d'acquisition qui prévalent au moment où ont lieu les événements.

Les produits fabriqués par un établissement et utilisés par celui-ci, dont on a vu qu'ils échappaient au domaine de la production, échappent donc aussi logiquement au domaine de la consommation intermédiaire. Par contre, s'ils sont livrés à un autre établissement de l'entreprise productrice, on a vu qu'ils appartenaient alors au champ de la production et ils doivent donc aussi être enregistrés comme une consommation intermédiaire du second établissement.

**3. La consommation de capital fixe (k.1)**

La consommation de capital fixe est un coût de production qui représente l'usure normale du stock de capital fixe détenu par le producteur.

La "normalité" exclut les destructions dues à la guerre ou à des catastrophes naturelles.

Elle peut différer très sensiblement de l'amortissement comptable des immobilisations dans la comptabilité des entreprises, notamment en cas d'inflation élevée.

Par ailleurs, l'évaluation de la consommation de capital fixe doit s'apprécier en fonction de la valeur d'acquisition du capital au moment où intervient la production et non en fonction de sa valeur d'acquisition au moment de l'achat (valeur historique).

On calcule en pratique la consommation de capital fixe à partir d'estimations sur le stock de capital fixe et d'hypothèses sur sa durée de vie. En général, on considère que la vitesse de dépréciation du capital est constante sur la période de vie. Dans certain cas on considère une dépréciation géométrique, on utilise alors un taux de dépréciation égal à  $2/n$  ou  $n$  est la durée de vie du capital, taux que l'on applique à la valeur résiduelle du capital en début de chaque période.

#### 4. La valeur ajoutée (B.1)

La valeur ajoutée est le solde du compte de production.

Elle peut être évaluée en montant brut ou net :

$$\begin{aligned}
 \text{Valeur ajoutée brute} &= \text{Production} - \text{consommation intermédiaire} \\
 \text{Valeur ajoutée nette} &= \text{Valeur ajoutée brute} - \text{consommation} \\
 &= \text{Production} - \text{consommation intermédiaire} \\
 &\quad - \text{consommation de capital fixe}
 \end{aligned}$$

Le produit intérieur brut (PIB) découle directement de la valeur ajoutée :

$$\begin{aligned}
 (\text{PIB}) \text{ (aux prix du marché)} &= \text{Somme des valeurs ajoutées (aux prix de base)} \\
 &\quad + \text{taxes moins subventions sur les produits}
 \end{aligned}$$

#### 5. La rémunération des salariés (D.1)

La rémunération des salariés est définie comme le total des sommes versées par une entreprise à ses employés, en nature ou en espèces, en contre partie de leur travail au cours de la période de compte.

Il y a deux composantes à la rémunération des salariés : les salaires bruts et les contributions sociales à la charge des employeurs.

##### a) Les salaires bruts (D.II)

Les salaires bruts comprennent les rémunérations en espèces

- \* les salaires payés à intervalles réguliers : semaine, quinzaine, mois, ou autre, incluant les paiement au résultat, les primes d'heures supplémentaires, de nuit, de week-end, les primes de déplacement ou de pénibilité, de danger ; les primes d'expatriation, etc. ;
- \* les primes supplémentaires payables régulièrement : primes de logement, de transport, etc. ;
- \* les congés payés ;
- \* les primes de résultat liées aux performances de l'entreprise ;
- \* les commissions, présents et pourboires versés aux salariés.

REPUBLIQUE DU MALI  
LIN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DU PLAN ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PROGRAMME DES NATIONS  
UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES  
NATIONALES POUR UNE GESTION STRATEGIQUE  
DU DEVELOPPEMENT

(PRECAGED)

SEMINAIRE DE MISE A NIVEAU DES CADRES NOUVELLEMENT  
RECRUTES OU AFFECTES AU MINISTERE DU PLAN  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
EN TECHNIQUES DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE

PRESENTATION DU SYSTEME  
DE COMPTABILITE NATIONAL 1993 (SCN 93)

**MAHMOUD ALI SAKO**

*Chef de la Division Comptabilité nationale, DNSI, Bamako*

**Bamako, du 28 juin au 9 juillet 2004**

## SOMMAIRE

### I. Introduction

### II. La production

- A. Définition générale de la production en tant qu'activité économique
- B. Délimitation de la production dans le SCN
- C. La classification de la production

### III. Les producteurs

- A. Unités institutionnelles et des unités d'activité économique au niveau local (UAE locales)
- B. Activités principales, secondaires et auxiliaires
- C. Producteurs marchands, producteurs pour-usage final propre, d'autres producteurs non marchands

### IV. La mesure de la production

- A. Moment d'enregistrement de la production
- B. Evaluation de la production

### V. La consommation intermédiaire

- A. Définition, le cas limites de la couverture
- B. Moment d'enregistrement et évaluation

### VI. La consommation de capital fixe

- A. Le calcul de la consommation de capital fixe
- B. Le calcul des soldes comptables en brut et net

### VII. La valeur ajoutée

- A. La mesure de la valeur ajoutée compte tenu de l'évaluation de la production
- B. Le calcul du PIB

## 1. Introduction

- A. La production -une des principales catégories- d'opérations sur produits distingués par le SCN
- B. Le compte de production
- C. La consommation de capital fixe et le calcul des soldes comptables en brut et en net

### I /A. La production

La production est une des principales catégories d'opérations sur produits distingués par le SCN

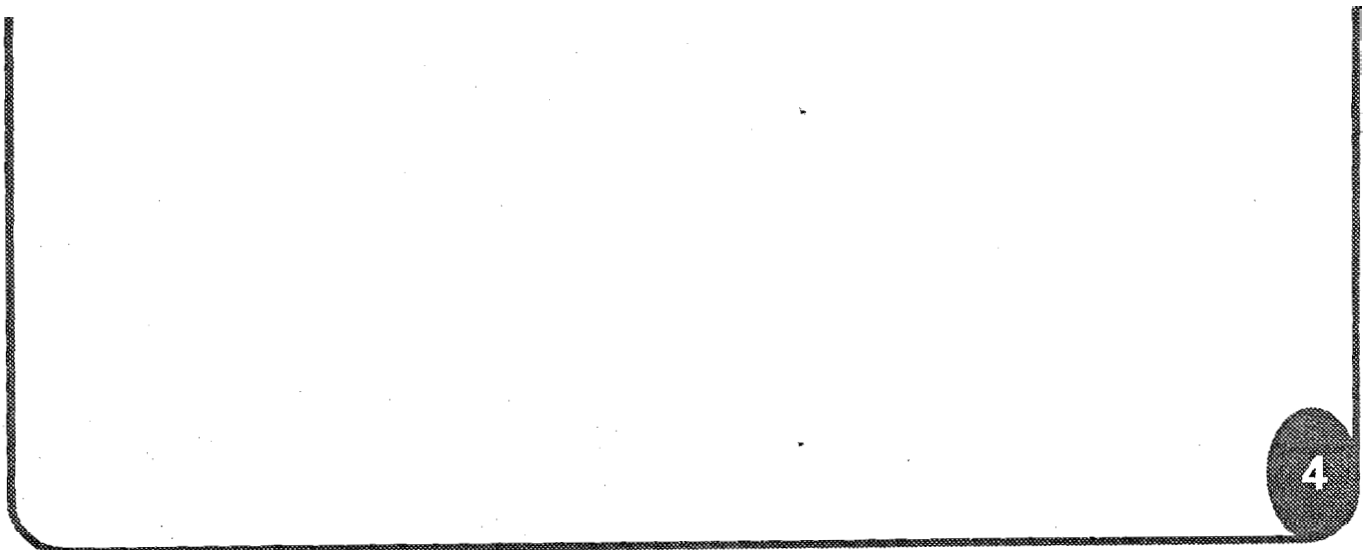
Les principales catégories d'opérations sur produits distingués par le SCN sont les suivantes :

- \* Production
- \* Consommation intermédiaire
- \* Dépense de consommation finale
- \* Consommation finale effective
- \* Formation brute de capital
- \* Exportations de biens et de services
- \* Importations de biens et de services

### I /B. Le compte de production

\* Le compte de production est le premier de la séquence des comptes élaborés pour les unités et secteurs institutionnels ainsi que pour l'économie totale. Les revenus générés par la production étant reportés dans les comptes suivants, la manière dont ce compte est construit peut exercer une influence considérable sur l'ensemble du système. Des comptes de production étant élaborés aussi bien pour les établissements et les branches d'activité que pour les unités et les secteurs institutionnels, il est essentiel que des concepts fondamentaux tels que la production ou la consommation intermédiaire soient définis et mesurés de la même façon dans le compte de production des branches d'activité et dans ceux des secteurs.

\* Le compte de production a trois postes outre le solde comptable. La production est comptabilisée en ressources dans la partie du compte. Ce poste peut naturellement être désagrégé de façon à distinguer plusieurs types de production. C'est ainsi, par exemple, que dans les comptes des secteurs, il conviendrait, lorsque cela est possible, de distinguer la production non marchande de la production marchande. Les entrées enregistrées en emplois dans la partie gauche du compte comprennent la consommation intermédiaire et la consommation de capital fixe.



## II. La production

### II/A. Définition générale de la production en tant qu'activité économique

\* D'une manière générale, la production peut être décrite comme une activité par laquelle une entreprise utilise des entrées (main d'œuvre, capital, biens et services) pour produire des sorties. Afin de rendre cette description plus opérationnelle, il est toutefois indispensable de préciser les notions "d'entrées" et de "sorties". L'analyse économique de la production porte essentiellement sur les activités qui produisent des sorties pouvant être livrées ou fournies à d'autres unités institutionnelles. On distingue deux grands types de sorties : les biens et les services.

#### Les biens

\* Les biens sont des objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais d'une opération sur le marché. La production et l'échange de biens sont des activités relativement distinctes. Certains biens peuvent ne jamais être échangés, tandis que d'autres peuvent être achetés et vendus un grand nombre de fois. La séparation entre la production des biens et leur vente ou revente ultérieure est une caractéristique économiquement significative de ceux-ci qui n'est pas partagée par les services.

#### Les services

\* Les services sont des sorties hétérogènes produites sur commande qui consistent habituellement en une modification de l'état des unités qui les consomment résultant d'activités exercées par les producteurs à la demande des consommateurs. Leur commercialisation ne peut être dissociée de leur production. Une fois la production d'un service terminée, celui-ci doit avoir été fourni au consommateur. La production de services doit être limitée aux activités qui peuvent être exercées par une unité au bénéfice d'une autre car, sinon, il n'y aura développement d'aucune industrie des services et donc, aucun marché des services.

Les modifications que les consommateurs de services demandent aux producteurs d'apporter peuvent revêtir des formes diverses, et notamment :

- (a) modifications de l'état des biens du consommateur : le producteur travaille directement sur les biens que possède le consommateur en les transportant, en les nettoyant, en les réparant ou en leur faisant subir d'autres transformations ;
- (b) modifications de l'état physique des personnes : le producteur transporte les personnes, leur fournit un hébergement, leur procure des soins médicaux ou chirurgicaux soigne leur apparence, etc ;
- (c) modifications de l'état intellectuel des personnes : le producteur fournit des services d'éducation, d'information, de conseil, de loisirs etc ;

(d) modifications de la situation économique générale de l'unité institutionnelle : le producteur fournit des services d'assurance, d'intermédiation financière ; de protection, de garantie, etc.

\* Les modifications précitées peuvent être temporaires ou permanentes. Les services médicaux ou éducatifs par exemple peuvent engendrer des modifications permanentes de l'état des consommateurs dont ils bénéficieront pendant de nombreuses années. D'une manière générale, on peut supposer que ces modifications constituent en fait des améliorations dans la mesure où les services sont produits à la demande des consommateurs. Ces améliorations deviennent habituellement partie intégrante des consommateurs ou des biens que ceux-ci possèdent et ne constituent pas des entités séparées appartenant au producteur. Celui-ci ne peut dissocier leur stockage ou leur commercialisation de leur production.

\* Un même processus de production peut procurer des services simultanément à plusieurs personnes ou Unités. Certains services sont fournis collectivement à l'ensemble de la communauté ou à des sous ensembles importants de celle-ci ; c'est le cas du maintien de l'ordre public et de la défense.

\* On trouve généralement classé dans les services un groupe de branches d'activité dont les productions caractéristiques propres aux biens ; il s'agit des branches qui fournissent, stockent, communiquent et diffusent des informations, conseils et loisirs au sens le plus large de ces concepts : informations générales ou spécialisées, nouvelles, rapport d'expertise, programme informatiques, films, musiques, etc. les productions de ses branches d'activités dont les droits de propriétés peuvent être établis, sont souvent stockés sur des supports physiques- papier, bande magnétique, disque ,etc- qui peuvent être commercialisés.

## II/B. Délimitation de la production dans le SCN

### \* La frontière de la production dans le SCN

Les activités qui répondent à la frontière de la production utilisée dans le SCN peuvent dès lors être résumées comme suit :

- (a) production de tous les biens ou services individuels ou collectifs qui sont fournis ou sont destinés à être fournis à des unités autre que celles qui les produisent, y compris la production des biens et services consommés entièrement au cours du processus de production de ces biens ou services ;
- (b) production pour compte propre de tous les biens qui sont conservés par leurs producteurs pour leur propre consommation finale pour formation brute de capital ;
- (c) production de services des logements occupés par leurs propriétaires et de services domestiques et personnels par l'emploi de personnel domestique rémunéré.

La production de services domestiques et personnels par des membres du ménage pour leur propre

Consommation finale a traditionnellement été exclue de la production mesurée dans les comptes nationaux :

- (a) le nettoyage, la décoration et l'entretien du logement occupé par le ménage, y compris les petites réparations habituellement effectuées par les locataires ou les propriétaires ;
- (b) le nettoyage, l'entretien et la réparation de biens de consommation durables ou autres biens, y compris les véhicules à usage propre du ménage ;
- (c) la préparation de repas et le service à table ;
- (d) la garde, l'éducation et la formation des enfants ;
- (e) la garde de malades, d'infirmes ou des personnes âgées ;
- (f) le transport de membres du ménage ou de leurs biens

Le SCN englobe la production de tous les biens qui répondent à la frontière de la production. Les différentes productions ci-après sont dès lors incluses, qu'elles soient ou non destinées à être consommées pour compte propre par les ménages :

- (a) la production et le stockage de produits agricoles ; la cueillette et le ramassage de produits de la forêt et autres produits sauvages ; la sylviculture, l'abatage d'arbre et la collecte de bois de chauffage ; la chasse et la pêche ;
- (b) la production d'autres produits primaires : extraction de sel gemme ou de tourbe ; approvisionnement en eau etc ;
- (c) la transformation de produits agricoles : le battage de céréales ; la mouture de grains ; le séchage de peaux et la fabrication de cuirs ; la production et la conservation de la viande et du poisson ; la conservation de fruits par dessiccation, mise en conserve, etc. ; la production de produits laitiers (beurre ou fromages) ; la production de bière, vin ou alcool ; la fabrication de paniers ou de nattes ; etc.
- (d) d'autres types de transformation : tissage, confection et fabrication sur mesure de vêtements ; fabrication de chaussures ; fabrication de poteries, d'ustensiles de ménage ou de biens durables ; fabrication de meubles ou de mobiliers ; etc.
- (e) services des logements occupés par leur propriétaire

**\* La production illégale et l'économie souterraine**

Il existe deux types de production illégale :

- (a) la production de biens ou de services dont la vente, la distribution ou la possession sont interdites par la loi ;
- (b) les activités de production qui sont normalement légales, mais deviennent illégales dès lors qu'elles sont exercées par des producteurs non autorisés (par exemple personnes pratiquant la médecine sans y être autorisées).

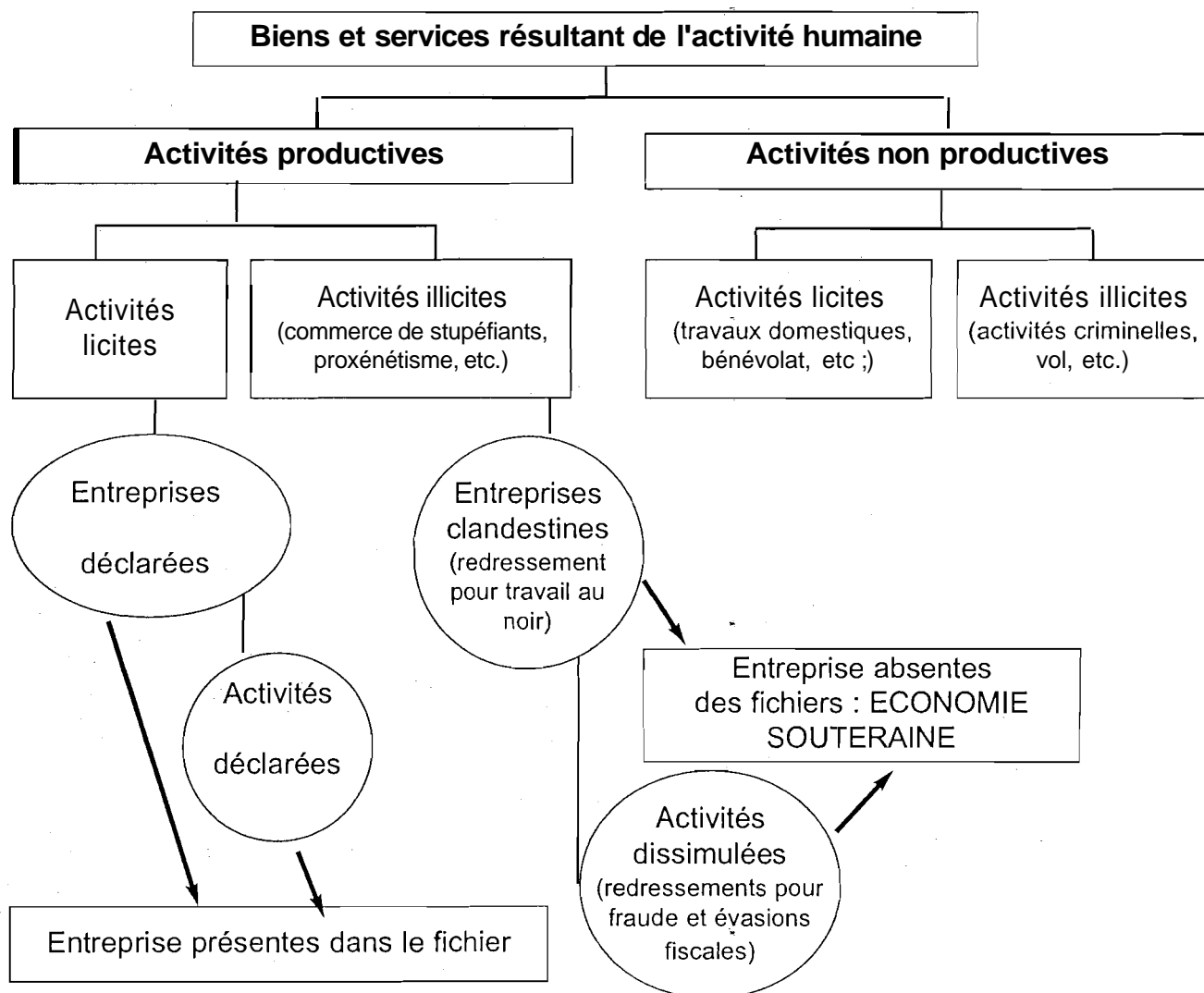
A titre d'exemples d'activités qui peuvent être illégales, mais productives au sens économique, on citera la fabrication et la distribution de stupéfiants, les transports sous forme de contrebande (souvent une forme de production illégale pour compte propre), ainsi que des services tels que la prostitution (par ailleurs, la production illégale ne concerne pas non plus les produits volés).

**\* Production dissimulée et économie souterraine**

Certaines activités peuvent être à la fois productives du point de vue économique et tout à fait légales (à condition qu'elles respectent certaines normes ou réglementations), mais être délibérément soustraites au contrôle des pouvoirs publics pour :

- (a) éluder le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe sur la valeur ajoutée ou d'autres impôts et taxes ;
- (b) éviter le paiement des cotisations de sécurité sociale ;
- (c) ne pas avoir à respecter certaines normes légale (salaire minimum, horaire maximal, normes en matière de sécurité ou de santé, etc.) ;
- (d) se soustraire à certaines procédures administratives (compléter des questionnaires statistiques ou d'autres formulaires administratifs etc.).

**Production et Economie souterraine dans l'élaboration des comptes nationaux**



## II/C. La classification de la production

### Production marchande (P.11)

- (a) valeur totale des biens et services vendus (à des prix économiquement significatifs) ;
- (b) valeur totale des biens et services troqués ;
- (c) valeur totale des biens et services utilisés pour des paiements en nature, y compris des rémunérations en nature ;
- (d) valeur totale des biens et services livrés par un établissement à un autre appartenant à la même entreprise marchande en vue d'être utilisés par ce dernier comme entrées intermédiaires ;
- (e) valeur totale de la variation des stocks de biens finis et de travaux en cours destinés à un ou plusieurs des emplois précités.

### Production pour usage final propre (P.12)

- (a) valeur totale des biens et services produits et consommés par les entreprises non marchandes des ménages ;
- (b) valeur totale des actifs fixes produits par un établissement qui sont conservés au sein de la même entreprise en vue d'être utilisés ultérieurement à des fins de production (formation brute de capital-fixe pour compte propre) ;
- (c) valeur totale de la variation des stocks de biens finis et de travaux en cours destinés à l'un des emplois précités.

### Autre production non marchande (P.13)

Il s'agit de biens et services individuels ou collectifs produits par des institutions sans but lucratif au service des ménages ou des administrations publiques et fournis gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs à d'autres unités institutionnelles ou à la communauté dans son ensemble.

- (a) valeur totale des biens et services fournis gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs à d'autres unités institutionnelles, soit individuellement, soit collectivement ;
- (b) valeur totale des biens et services fournis par un établissement à un autre appartenant au même producteur non marchand à des fins de consommation intermédiaire ;
- (c) valeur totale de la variation des stocks de biens finis et de travaux en cours destinés à un des emplois précités.

La production non marchande de biens et services est évaluée de la même façon que les biens et services fournis gratuitement, c'est-à-dire sur la base des coûts de production. Une partie de cette production est achetée par les ménages et le reste constitue des dépenses de consommation finale des unités des administrations publiques ou des ISBL au service des ménages.

### III. Les producteurs

#### III/A. Unités institutionnelles et des unités d'activité économique au niveau local (UAE locales)

Le compte de production est établi pour :

- \* Unités institutionnelles-secteurs institutionnels
- \* Unités d'activité économique au niveau local (UAE locales)

Les unités d'activité économique

- \* Les "unités d'activité économique" (UAE) sont, par définition, des entreprises ou parties d'entreprises qui exercent une seule activité de production (autre qu'auxiliaire) ou dont l'essentiel de la valeur ajoutée provient de leur activité de production principale. Chaque entreprise doit, par définition, comprendre une ou plusieurs unités d'activité économique.

Les unités locales

- \* Les entreprises exercent souvent des activités de production en plusieurs lieux et, à certaines fins, il peut être utile de les subdiviser en conséquence. C'est ainsi qu'on définit l'unité locale comme une entreprise ou une partie d'entreprise qui exerce ses activités de production dans ou à partir d'un seul lieu. Cette définition ne repose que sur un seul critère, en ce qu'elle ne fait pas intervenir la nature des activités exercées. Le lieu peut être défini en fonction de l'objectif recherché, de façon étroite par exemple une adresse, ou de façon plus large par exemple la province, le département, le comté, l'Etat fédéré, etc.

Les établissements

- \* Les établissements sont des unités définies sur les critères à la fois du type d'activité exercée et de l'implantation géographique. L'établissement se définit comme une entreprise ou une partie d'entreprise implantée en un lieu unique et qui n'exerce qu'une seule activité de production (autre qu'auxiliaire) ou dont l'essentiel de la valeur ajoutée provient de l'activité de production principale.

La production totale d'une unité institutionnelle doit être égale à la somme de la production des UAE locales qui appartient à cette unité institutionnelle.

#### III 1 B. Activités principales, secondaires et auxiliaires

Les activités principales

- \* L'activité principale d'une unité de production est l'activité dont la valeur ajoutée est supérieure à celle de toute autre activité exercée dans cette unité (l'unité de production peut être une entreprise ou un établissement selon les définitions données plus loin). La production de l'activité principale, c'est-à-dire son produit principal et tout sous-produit doit pouvoir être livrée à d'autres unités, quoiqu'elle puisse également servir à la consommation ou à la formation de capital pour compte propre.

### Les activités secondaires

\* Une activité secondaire est une activité exercée par une unité de production en plus de son activité principale et dont le produit, comme celui de l'activité principale, doit pouvoir être livré à d'autres unités. La valeur ajoutée d'une activité secondaire doit être inférieure à celle qui résulte de l'activité principale, par le fait même de la définition de cette dernière. La production de l'activité secondaire est un produit secondaire.

### Les activités auxiliaires

\* La production d'une activité auxiliaire n'est pas destinée à quitter l'entreprise. L'activité auxiliaire est une activité d'appoint exercée par une entreprise dans le but de créer les conditions qui lui permettront d'exercer ses activités principale ou secondaires. Les types d'activité qui peuvent être auxiliaires :

- (a) la tenue manuelle ou informatisée des fichiers, dossiers ou comptes ;
- (b) les communications, tant par écrit que par téléphone, télex, télécopie ou liaison informatique directe, ou encore par messagers, courriers, etc. ;
- (c) les achats de matières premières, fournitures et équipements ;
- (d) le recrutement, la formation, l'administration et la rémunération des salariés ;
- (e) le stockage des matières premières, fournitures et équipements ; la gestion des magasins ;
- (f) le transport de biens ou de personnes à l'intérieur ou à l'extérieur de l'unité de production ;
- (g) la promotion des ventes ;
- (h) le nettoyage et l'entretien des bâtiments et autres ouvrages ;
- (i) la réparation et l'entretien des machines et équipements ;
- (j) la sécurité et la surveillance

Par définition, une activité auxiliaire n'est pas exercée pour elle-même, mais exclusivement pour servir d'appoint à des activités principale ou secondaires, donc :

- (a) la production d'une activité auxiliaire n'est pas explicitement distinguée ni comptabilisée à part dans le SCN.
- (b) Toutes les entrées consommées par une activité auxiliaire, c'est-à-dire les matières premières, la main-d'œuvre, la consommation de capital fixe, etc., sont considérées comme consommation intermédiaire de l'activité principale ou secondaire à laquelle l'activité auxiliaire sert d'appoint ;
- (c) Il n'est pas possible d'évaluer séparément la valeur ajoutée qui résulte d'une activité auxiliaire, puisqu'elle est combinée à celle de l'activité principale ou secondaire.

## IV. La mesure de la production

### IV/A. Moment d'enregistrement de la production

\* Le SCN comptabilise les flux sur la base de droits constatés, c'est-à-dire au moment de la naissance, de la transformation ou de la disparition // l'annulation d'une valeur économique, d'une créance ou d'une obligation.

La production est donc enregistrée au moment où elle a lieu et non au moment de son paiement par l'acheteur.

\* Lorsqu'une production s'étale sur une longue période, il faut bien admettre que l'on a affaire à une production continue qui doit être enregistrée comme "travaux en cours". La production de certains biens agricoles ou de biens durables importants tels des navires ou des bâtiments pouvant s'étaler sur plusieurs mois ou années, la réalité économique serait déformée si on venait à considérer que la totalité de cette production a été réalisée au moment où le processus de production est arrivé à son terme. Par conséquent, dès lors qu'un processus de production s'étale sur deux périodes comptables ou plus, il est nécessaire de déterminer quels travaux ont été achevés au cours de chacune des périodes afin de pouvoir calculer la production effectivement réalisée au cours de chacune d'elles.

#### IV/B. Evaluation de la production

##### \* Evaluation de la production aux prix de base

Le SCN fait appel à deux types de prix à la production, à savoir les prix de base et les prix du producteur selon la manière dont sont enregistrés les impôts et les subventions sur les produits ou les frais de transport, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les taxes déductibles similaires.

**(a) Le prix de base** correspond au montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué le cas échéant des impôts à payer moins les subventions à recevoir du fait de la production ou de la vente de cette unité. Ce prix exclut les éventuels frais de transport facturés séparément par le producteur.

**(b) Le prix du producteur** correspond au montant que celui-ci reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué le cas échéant de toute TVA ou taxe déductible similaire facturée à l'acheteur. Ce prix exclut les éventuels frais de transport facturés séparément par le producteur.

Il convient de préférer la méthode d'évaluation aux prix de base, notamment lorsqu'il existe un système de TVA ou de taxes déductibles similaires ; néanmoins, le prix du producteur pourra être utilisé lorsque l'évaluation aux prix de base se révélera impossible.

Le prix du producteur

-  
Les impôts (autres que la TVA) moins les subventions  
sur les produits à payer ou à recevoir par les producteurs

=

Le prix de base

\* La production est mesurée par la valeur totale des marges commerciales réalisées sur les biens que les grossistes et détaillants achètent pour la revente.

Valeur de la production

-

Valeur des ventes, y compris celles à prix réduits

Plus valeur des autres emplois de biens achetés pour la revente

Moins valeur des biens achetés pour la revente

Plus valeur des entrées en stocks de biens destinés à la revente

Moins valeur des sorties de stocks de biens destinés à la revente

Moins valeur des pertes courantes correspondant à des taux normaux de déperditions, vols et dommages accidentels.

## V. La consommation intermédiaire

### V / A. Définition, le cas limite de la couverture

\* La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et services consommés comme entrées au cours d'un processus de production, à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme consommation de capital fixe.

\* La consommation intermédiaire englobe :

(a) La valeur de tous les biens ou services utilisés comme entrées dans des activités auxiliaires tels que la gestion des achats et des ventes, le marketing, la comptabilité, l'informatique, le transport, l'entreposage, la maintenance, la sécurité, etc ;

(b) les loyers des actifs fixes - matériels ou bâtiments - loués à d'autres unités institutionnelles et aussi les redevances, commissions et autres à verser au titre d'accords de licences ;

(c) les biens et les services utilisés par une autre UAE locale appartenant à la même unité institutionnelle.

\* La consommation intermédiaire n'englobe pas :

(a) les dépenses consacrées par les entreprises à l'achat d'objets de valeur : œuvres d'art, métaux précieux, pierres précieuses et articles de bijouterie fabriqués à partir de ces pierres et métaux ;

(b) les biens et les services utilisés dans la même UAE locale ;

(c) les coûts encourus par la consommation progressive des actifs fixe appartenant à l'entreprise.

### \* Frontière entre la consommation intermédiaire et la rémunération des salariés

Les types de biens et services fournis aux salariés mentionnés ci-après doivent être considérés comme faisant partie de la consommation intermédiaire.

(a) outils ou matériels utilisés exclusivement ou principalement sur le lieu de travail ;

(b) vêtements et chaussures d'un type que le consommateur ne déciderait pas d'acheter pour se vêtir ou se chausser, mais qui sont portés exclusivement ou principalement sur le lieu de travail ; c'est le cas par exemple des vêtements de protection, des bleus de travail ou des uniformes. Cependant, les uniformes ou les autres vêtements spéciaux que les salariés choisissent délibérément de porter un laps de temps important en dehors du travail, en lieu et place de vêtements ordinaires, devraient être traités comme une rémunération en nature ;

- (c) services d'hébergement fournis sur le lieu de travail mais qui ne sont pas susceptibles d'être utilisés par les ménages des salariés : baraques de chantier, cabanes, etc. ;
- (d) boissons ou repas spéciaux rendus nécessaires par des conditions de travail exceptionnelles, ou boissons et repas fournis à des militaires ou autres pendant l'exercice de leurs activités ;
- (e) services de transport et d'hébergement en hôtel fournis lorsque le salarié est en voyage pour raison professionnelle ;
- (f) vestiaires, salles d'eau, douches, bains, etc., rendus nécessaires par la nature du travail ;
- (g) services de premiers soins, examens médicaux ou autres bilans de santé requis par la nature du travail.

*La fourniture d'autres types de biens et services tels que repas, services de logements ordinaires, services de véhicules et d'autres biens de consommation durables utilisés largement en dehors du travail, services de transport vers ou depuis le lieu de travail, etc., doit être traitée comme une rémunération en nature.*

**\* Frontière entre la consommation intermédiaire (CI) et la formation brute de capital fixe (FBCF)**

- \* Petit outillage - CI
- \* Les travaux ordinaires d'entretien et de réparation - CI
- \* Les gros travaux de rénovation, de reconstruction etc., effectués sur des actifs fixes existants - FBCF
- \* Recherche et développement - CI
- \* Prospection minière et pétrolière - FBCF
- \* Matériel militaire :

Tous les biens, à l'exception des logements, acquis par des établissements des administrations publiques produisant des services de défense sont CI, que les biens en question soient durables ou non durables. Les dépenses militaires consacrées à l'acquisition d'armes de destruction et de leurs matériels de lancement ou de largage devraient être aussi classées comme CI.

Par contre, la construction de bâtiments, y compris des hôpitaux et écoles, destinés à être utilisés par du personnel militaire, de même que la construction de routes, ponts, aérodromes, docks, etc., en rapport avec des installations militaires devraient être traitées comme FBCF.

**V / B. Moment d'enregistrement et évaluation**

- \* La consommation intermédiaire d'un bien ou d'un service est enregistrée au moment où le bien ou le service est intégré au processus de production, par opposition au moment où il a été acquis par le producteur. Dans la pratique, ces deux moments coïncident pour les entrées de services, mais pas pour les entrées de biens, puisque ces derniers peuvent avoir été acquis un certain temps avant leur utilisation dans le processus de production.

\* En tant que consommation intermédiaire, un bien ou un service est évalué au prix d'acquisition en vigueur au moment où il intègre le processus de production, c'est-à-dire au prix que le producteur devrait payer pour le remplacer au moment où il le consomme. Le prix d'acquisition du moins pour certains biens se compose de trois éléments :

- (a) le prix de base payé au producteur du bien ou du service ;
- (b) les frais de transport payés séparément par l'acheteur qui prend possession d'un bien à un moment et en un lieu convenus, augmentés des différentes marges commerciales perçues sur le bien lors de son acheminement au travers des circuits de distribution en gros ou au détail ;
- (c) les impôts non déductibles (moins les subventions) sur les produits payables au moment ou lorsqu'il est en cours d'acheminement vers l'acheteur.

#### IV. La consommation de capital fixe

##### VII/ A. Le calcul de la consommation de capital fixe

\* La consommation de capital fixe constitue un coût de production. D'une manière générale, elle peut se définir la valeur courante du stock d'actifs fixes détenu et utilisé par un producteur du fait de détériorations physiques, de l'obsolescence prévisible ou de dommages accidentels pouvant être considérés comme normaux.

\* La consommation de capital est calculée pour tous les actifs fixes, c'est à dire les actifs fixes corporels et incorporels, détenus par les producteurs, à l'exception des objets de valeur (pierres et métaux précieux, etc.) acquis précisément parce qu'en termes réels, leur valeur n'est en principe pas appelée à diminuer avec le temps.

\* La consommation de capital fixe devrait être calculée sur la base des prix et loyers effectifs ou estimés des actifs fixes en vigueur à ce moment-là, et non au moment de leur achat. Les " coûts historiques" des actifs fixes, c'est-à-dire les prix payés à l'origine pour les acquérir, peuvent perdre toute pertinence dans le cadre du calcul de la consommation de capital fixe si les prix fluctuent sensiblement avec le temps.

\* Les méthode de l'inventaire permanent (MIP) impose d'estimer le stock d'actifs fixes existant détenus par les producteurs. Pour ce faire, il faut déterminer le volume des actifs fixes acquis au titre de la formation brute de capital fixe au cours des années précédentes qui sont encore opérationnels pendant la période en cours.

\* Une autre possibilité consiste en l'utilisation d'un taux linéaire de déclin aboutissant à une disparition avant que l'efficacité soit devenue nulle.

La valeur de la consommation de capital se rapportant à un actif fixe peut être estimée en appliquant la formule de l'amortissement linéaire ou de l'amortissement géométrique au prix courant d'acquisition, effectif ou estimé, d'un actif fixe neuf analogue. Dans le cas de l'amortissement géométrique, la valeur absolue de la consommation de capital fixe dépend de l'âge de l'actif fixe en question, ce qui n'est bien sûr pas le cas en ce qui concerne l'amortissement linéaire.

La consommation de capital fixe doit être calculée de cette manière pour tous les actifs fixes qui forment le stock brut de capital évalué aux prix courants. La consommation de capital fixe d'un secteur ou d'une branche d'activité représente donc la somme des estimations de la consommation de capital de l'ensemble des actifs fixes appartenant aux unités de ce secteur ou de cette branche d'activité.

## VI / B. Le calcul des soldes comptables en brut et net

### Enregistrement "brut" et "net" dans le SCN

La consommation de capital fixe est un des éléments les plus importants de SCN. Dans la plupart des cas où une distinction est établie, "enregistrement brut" signifie sans déduction de la consommation de capital fixe, tandis "qu'enregistrement net" veut dire après déduction de la consommation de capital fixe. C'est ainsi notamment que les principaux soldes comptables, de la valeur ajoutée jusqu'à l'épargne, peuvent tous faire l'objet d'un enregistrement brut ou net, c'est-à-dire avant ou après déduction de la consommation de capital fixe.

\* Valeur ajoutée brute (VAB) et nette (VAN) et le produit intérieur brut (PIB) et net (PIN)

$$\text{PIN} = \text{PIB} - \text{CCF}$$

Ou PIN = le revenu net total de l'économie

$$\text{VAN} = \text{VAB} - \text{CCF}$$

Ou VAN = la contribution de chaque producteur à PIN

## VII. La valeur ajoutée

### VII / A. La mesure de la valeur ajoutée compte tenu de l'évaluation de la production

\* La valeur ajoutée est le solde comptable du compte de production d'une unité ou d'un secteur institutionnel, d'un établissement ou d'une branche d'activité. Elle mesure la valeur créée par la production et peut être calculée avant ou après déduction de la consommation de capital fixe.

(a) La valeur ajoutée brute se définit comme la valeur de la production moins la valeur de la consommation intermédiaire ;

(b) La valeur ajoutée nette se définit comme la valeur de la production moins les valeurs de la consommation intermédiaire et de la consommation de capital fixe.

\* Valeur ajoutée brute aux prix de base

La valeur ajoutée brute aux prix de base = la production évaluée aux prix de base moins la consommation intermédiaire évaluée aux prix d'acquisition.

\* Valeur ajoutée brute aux prix du producteur

La valeur ajoutée brute aux prix du producteur = la production évaluée aux prix du producteur moins la consommation intermédiaire évaluée aux prix d'acquisition.

\* La valeur ajoutée brute au coût des facteurs

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs est un concept qui n'est pas utilisé explicitement dans le SCN ; elle peut donc être obtenue en soustrayant de la valeur ajoutée brute aux prix de base les "autres impôts moins les subventions sur la production".

**VII / B. Le calcul du PIB**

\* Le produit intérieur brut (PIB) de l'économie totale est l'indicateur qui devrait permettre de mesurer la valeur ajoutée brute totale produite par toutes les unités institutionnelles résidentes de l'économie.

Dans le SCN, le PIB aux prix du marché est défini, selon l'optique des dépenses, comme étant égal au total des dépenses finales aux prix d'acquisition moins le total des importations sur une base f.a.b. (et non aux prix d'acquisition incluant les in-impôts moins les subventions sur les in-impôts). Dès lors, bien que les importations sur une base f.a.b. soient évaluées de la même façon cohérente par rapport aux autres dépenses finales et aux entrées dans le compte de production, de sorte que l'identité entre le PIB selon l'optique des dépenses et le PIB selon l'optique de la production ne se vérifie pas. Par conséquent, le PIB aux prix du marché tel que défini dans la SCN est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes aux prix du marché de tous les producteurs résidents plus les impôts, nets des subventions, sur les importations.

Les principales identités reliant les PIB aux prix du marché sont les suivantes :

\* L'optique des dépenses :

PIB = dépense de consommation finale des ménages aux prix d'acquisition  
 + dépense de consommation finale des administrations publiques  
 aux prix d'acquisition  
 + dépense de consommation finale des ISBL aux prix d'acquisition  
 + formation brute de capital fixe aux prix d'acquisition  
 + acquisitions moins cessions d'objets de valeur aux prix d'acquisition  
 + variation des stocks  
 + exportations aux prix d'acquisition à la frontière (f.a.b)  
 - importations aux prix f.a.b.

\* L'optique de la production :

(a) PIB = somme des valeurs ajoutées brutes aux prix du producteur  
 + impôts moins les subventions sur les importations  
 + TVA non déductible

(b) PIB = somme des valeurs ajoutées brutes aux prix de base  
 + total des impôts moins les subventions sur les produits

(c) PIB = somme des valeurs ajoutées brutes aux-coûts des facteurs

- + total des impôts moins les subventions sur les produits
- + total des autres impôts moins les subventions sur la production

\* L'optique des revenus

PIB = rémunération des salariés

- + impôts moins les subventions sur la production et les importations
- + excédent brut d'exploitation et revenu mixte de économie totale.

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DU PLAN ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PROGRAMME DES NATIONS  
UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES  
NATIONALES POUR UNE GESTION STRATEGIQUE  
DU DEVELOPPEMENT

(PRECAGED)

SEMINAIRE DE MISE A NIVEAU DES CADRES NOUVELLEMENT  
RECRUTES OU AFFECTES AU MINISTERE DU PLAN  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
EN TECHNIQUES DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE

SUIVI DE LA CONJONCTURE

**MAHMOUD ALI SAKO**

*Chef de la Division Comptabilité nationale, DNSI, Bamako*

**Bamako, du 28 juin au 9 juillet 2004**

## 1. Objet

L'analyse conjoncturelle menée au niveau de la DNSI a pour objectif de produire et mettre à la disposition des décideurs et des utilisateurs des données conjoncturelles les plus récentes sur l'environnement et l'activité économique du Mali.

le suivi de la conjoncture se fait à travers 3 documents :

1. le Bulletin Trimestriel de Conjoncture ;
2. la Note de Conjoncture
3. la Note de mise à jour

## 2. Contenu des rapports

### 2.1. le Bulletin Trimestriel de Conjoncture

Les rubriques traitées dans ce rapport sont :

- l'environnement économique,
  - \* pluviométrie
  - \* hydrographie
  - \* taux de change
  - \* croissance économie mondiale
  - \* inflation mondiale
  - \* le climat des affaires auprès des industriels maliens
- des activités,
  - \* production industrielle par branche,
  - \* production et consommation d'eau et d'électricité
  - \* indice de la production industrielles
  - \* immatriculations
  - \* transports
- du commerce extérieur,
  - \* les importations
  - \* les exportations
- des prix,
  - \* Indice harmonisé des prix à la consommation (IHP)
  - \* Indicateurs de convergence
- des finances publiques,
  - \* exécution du Budget d'Etat (TOFE)
- de la monnaie,
  - \* masse monétaire
  - \* avoirs extérieurs nets
  - \* taux d'intérêt
- et du marché du travail
  - \* offres et demandes d'emploi

au total 60 à 70 pages

### 2.2. Note de conjoncture

Fait une analyse des faits les plus marquants de l'activité économique pendant le trimestre (4 pages au total)

## (2.3. Note de Mise à jour

En une page, elle apporte les corrections constatées pendant le mois (qui sépare la sortie du Bulletin et la note de mise à jour).

## 3. Quelques précisions

## - Prix à la consommation

L'Enquête des prix se fait depuis un certains temps dans les capitales régionales. Des difficultés de collecte et de transmission des données font que la publication de ces chiffres accuse un certain retard. Depuis 1998, il a été mis en place une enquête harmonisée auprès des pays de l'UEMOA. Ces prix harmonisés sont publiés à temps et sont d'ailleurs les seules références en matière de suivi des fluctuations des prix au niveau nationale. Ils sont plus crédibles dans leurs conceptions, dans leurs collectes et dans leurs publications. La publication des données est mensuelle et est faite sur la base de la nomenclature suivante :

- Alimentation,
- Habillement,
- Logement, Energie Eau et Combustible
- Meuble et articles ménagers, - Dépenses de santé,
- Transport et communication,
- Loisir spectacle et culture,
- Dépenses d'enseignement,
- Hôtel, Café et Restaurant,
- Autres biens et services.

Toutefois pour les besoins de comptabilité nationale nous disposons des données non agrégées, c'est à dire les prix par produit.

## - Production, industrielle

Elle se fait par le biais d'une enquête par sondage, dont la base a été établie à partir, du Recensement Industriel de 2002. Une liste d'unités industrielles échantillons a été retenue par branche d'activités. Les collectes sont faites sur les volumes de production par produit échantillon chaque mois. Les données sont traitées à la Division Comptabilité Nationale pour calculer les indices de production par produit et par branche.

Les branches retenues sont :

- les industries alimentaires,
- les industries chimiques et matériaux de construction,
- les industries mécaniques et énergie,
- les industries textiles.

Les données sont calculées enfin par statut juridique (Etat, mixte et privé). Les questionnaires fournissent des informations qualitatives sur les productions prévues des prochains mois.

## - Situation monétaire (données de la BCEAO)

C'est à partir des statistiques de la BCEAO que la DNSI publie les informations sur la situation monétaire du Mali. Les informations sont mensuelles. elles concernent :

- les avoirs extérieurs nets (BCEAO, Trésor, Banques)
- les crédits intérieurs (Position nette du gouvernement, crédits à l'économie,...)

- Masse monétaire (fiduciaire, scripturale)
- Publications

La publication des données se fait par trimestre : 45 jours après chaque trimestre pour le Bulletin, 60 jours pour la Note de Conjoncture et 75 jours pour la mise à jour

Aujourd'hui le suivi de la conjoncture s'est beaucoup amélioré. Les publications sont de qualité et les parutions sont régulières.